



**U.C.S.A. CGT**

## Préavis de grève le 26 mai 2016

Jeudi 19 mai, près de 400 000 personnes ont rejoint les manifestations contre la loi Travail, soit près du double du mardi 17 mai.

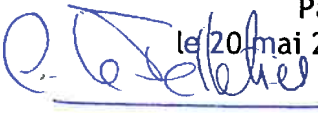
Le Premier Ministre ose parler d'essoufflement ! Il ose s'interroger sur la pertinence des manifestations ! Les salarié-e-s, vent debout contre la loi Travail, les 70 % de la population opposés au projet de loi, les milliers de manifestants bravant les discours alarmistes sur les manifs viennent de lui apporter une réponse magistrale.

Ils ont pris leurs responsabilités, ce qui est loin d'être le cas du gouvernement qui parie sur le pourrissement d'un mouvement, qui entretient un climat anxigène, qui tente de dresser les citoyens les uns contre les autres, qui s'obstine à vouloir imposer une loi qui fait l'objet d'un tel rejet !

La CGT continuera pour sa part à prendre ses responsabilités, avec pour volonté, dans le cadre unitaire le plus large possible, le retrait de la loi Travail. Sa détermination est entière.

Elle appelle l'ensemble des salarié-e-s à poursuivre la mobilisation, à cesser le travail le 26 mai à compter de 0H00 et pour une durée de 24H afin de participer aux manifestations.

Ensemble, gagnons le retrait de la loi Travail et la conquête de nouveaux droits, un code du travail du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Paris,  
le 20 mai 2016  
  
Catherine LE PELLETIER  
DSC CGT France Télévisions

*Reçu en main propre  
le 20.05.2016, avec  
les services de la DSC.*

francetélévisions  
Arnaud LESAUNIER  
Directeur Général Délégué  
Ressources Humaines et Organisation